

Protect-a-Cut: Fournit une protection à large spectre contre la moisissure du bois. Possède une très faible teneur en COV, prêt à l'emploi, traitement protecteur résistant à l'eau spécialement conçu pour être appliqué sur les extrémités coupées du bois traité. Protect-a-cut est préparé pour s'harmoniser avec les bois traités verts ou bruns et il est disponible en clair pour les surfaces de coupe du bois naturel non traité.

AVANTAGES

- Écologique
- Très faible teneur en COV
- Fournit une protection à large spectre contre la moisissure du bois
- Améliore la stabilité dimensionnelle
- Ininflammable
- Formule d'origine hydrique
- Système hydrofuge
- Nettoyage à l'eau et au savon

UTILISATIONS

Recommandé pour les surfaces d'extrémité en bois au dessus du sol, à l'extérieur.

CHARACTERISTICS

- Forme et apparence.....Liquide translucide
- Aspect sur le bois.....semi-transparent
- Brillance.....peu lustré
- Odeur.....ammoniac
- Masse volumique (g/cm3).....1,00 – 1,02
- pH.....8,5 – 9,5
- Viscosité.....basse viscosité 15-20 sec. Z#2
- Solvants.....Faibles
- Solides.....5%
- Point de congélation.....1°C (31°F)
- Diluant.....eau
- Temps de séchage (au toucher) à 21°C et 50% d'humidité relative.....30 min max
- Temps de séchage prolongé en cas d'humidité élevée ou basse température
- Pouvoir couvrant variable selon l'absorption.....150-200 pi2/ gal US
- COV (g/L).....<5 g/L (selon la méthode 24 US EPA)

FORMATS

Disponible en pintes.

COLORS

Disponible en trois offres de couleurs Sansin.

Couleur	Visibilité du Grain	Fini
Vert	Transparent	pénétrant, mat
Brun	Transparent	pénétrant, mat
Clair	Transparent	pénétrant, mat

PRÉPARATION

LA PRÉPARATION EST ESSENTIELLE À LA RÉUSSITE DE VOTRE PROJET.

- Appliquer sur l'extrémité de bois fraîchement coupée.

MÉTHODES D'APPLICATION

- Toujours imber la surface au point de saturation
- Par trempage : tremper après la coupe durant 30 secondes dans un plateau
- Au pinceau
- Pulvérisation – à main ou pulvérisation automatisée (basse pression ou sans air)

PROCÉDURE D'UTILISATION

- Bien mélanger avant et pendant le processus d'application.
- Essayer le produit sur une petite surface pour vous assurer que la pénétration et la couleur sont adéquates.
- Appliquer dans les conditions idéales de température et d'humidité soit : 21°C (70°F) et environ 50% d'humidité relative.
- Ne pas appliquer lorsque des précipitations sont prévues ou s'il y a risque de gel.
- Ne pas appliquer sur du bois chaud au toucher.
- Appliquer sur les extrémités fraîchement coupées où le bois non traité est à nu.
- Saturer les extrémités de bois coupé en utilisant un pinceau ou par immersion.
- Laisser sécher.
- Appliquer une seconde couche dans l'heure qui suit si une protection supplémentaire est désirée.

ENTRETIEN

Les extrémités de bois coupé ont rarement besoin d'entretien. L'entretien est nécessaire lorsque la surface montre des signes d'usure telle l'absorption d'humidité. Entretenir de votre bois sur une base régulière lui permettra de conserver sa couleur à long terme, de maintenir une stabilité dimensionnelle et de garder son pouvoir hydrofuge. Périodiquement, nettoyer la surface du bois avec une laveuse à pression et/ou utiliser Sansin Multi-Wash pour éliminer les saletés et résidus. La fréquence de l'entretien dépendra de la qualité de la préparation, de l'application et du niveau d'exposition de la surface. Si la décoloration ou la dégradation est évidente, préparer le bois en utilisant une laveuse à pression pour nettoyer légèrement la surface et/ou utiliser Sansin Multi-Wash. Ensuite, réappliquer une couche de Sansin Protect-a-cut selon la procédure d'utilisation. L'exposition, l'application et le choix de couleur affecteront la performance du produit.

1-2
COUCHES

GRANDE
DURABILITÉ

PÉNÉTRATION EN
PROFONDEUR

ÉCOLOGIQUE



SANSIN®



ENTREPOSAGE

La durée de conservation des contenants non ouverts, lorsqu'ils sont entreposés dans des conditions idéales est de 2 ans. Conserver à des températures comprises entre +10°C et +30°C (50°F et 86°F). Garder les contenants bien fermés. Ne pas laisser geler.

SÉCURITÉ

Voir la fiche signalétique.

MISE EN GARDE

Tenir hors de la portée des enfants. Si ingéré, boire deux verres de lait ou d'eau chaude. Ne pas faire vomir. Contacter un médecin immédiatement. Éviter tout contact avec la peau ou les yeux; rincer à l'eau et au savon. Éviter de respirer toute vapeur ou émanation. Porter un masque respiratoire approuvé NIOSH. L'information contenue dans ce document est donnée en toute bonne foi et au meilleur de nos connaissances.

L'utilisation du produit est hors du contrôle de la compagnie The Sansin Corporation et aucune garantie, exprimée ou tacite ne peut être faite si le produit n'est pas utilisé selon les directives d'utilisation. La compagnie The Sansin Corporation n'assumera aucune responsabilité légale en rapport avec l'utilisation du produit. Cette information ne doit en aucun cas prévaloir au test préalable, qui seul peut garantir que le produit convient à l'utilisation attendue. Avant d'utiliser tout produit, lire son étiquette.

CONDITIONS DE VENTE

La seule obligation du fabricant et du vendeur sera de remplacer la quantité de produit Sansin qui est prouvé être défectueux. Une preuve d'achat est exigée. Le vendeur ou le fabricant ne peuvent être tenus responsables des pertes ou dégâts occasionnés par l'utilisation et/ou la manipulation du produit. Tous les frais de main-d'œuvre sont spécifiquement exclus. L'utilisateur doit vérifier si le produit convient à l'utilisation prévue avant l'application. L'utilisateur assume l'ensemble des risques et responsabilités à cet égard. Cette garantie tient expressément en lieu et place de tout autres droits, garanties, conditions et recours, implicites ou explicites, y compris toute adaptation dans un but particulier, mais sans se limiter à toute garantie implicite ou condition commerciale, et toutes garanties ou conditions attribuables ou traitement des affaires, aux coutumes et usages commerciaux. Dans le cas où un distributeur ou un vendeur du produit offre des garanties ou recours qui diffèrent de celles offertes par Sansin, alors Sansin n'assumera aucune responsabilité relative à ces garanties et recours.

© TOUS DROITS RÉSERVÉS

JUIN 2015